

Brahim SANOGO fait vibrer le public aux sons des djembés



Djembefola ivoirien, balafoniste, chanteur, issu d'une famille de griot, Brahim Sanogo est à l'origine de l'association Aminanko. Fort de son expérience en Côte d'Ivoire, (création du groupe Badegna, premier et second soliste dans de grandes troupes avec lesquelles il

tourne en France et en Chine), il fonde le groupe Yeko Dia, «le partage du plaisir et de la joie».

Ce groupe cherche en effet tout d'abord à faire partager la joie de la musique et le plaisir d'être ensemble. Ses chansons sont porteuses de sens,

des valeurs de la vie, de tout ce que l'Afrique porte en elle, elle est loin de l'homme pressé qui court après la futilité et l'éphémère.

Brahim revendique son identité africaine et sa fidélité à la tradition à travers ses musiques, ses rythmes et ses improvisations.

Le groupe est accompagné de danseurs, parmi lesquels Kikan Ayigah danseur congolais. Le son puissant des peaux et l'harmonie des voix créent un dialogue entre la musique et la danse, transportant le public sur des rythmes endiablés et poignants.

Ce groupe se produit sur scène (fête de la musique, concert, spectacle), mais aussi en milieu scolaire lors d'animations de percussions et danses africaines.

Stéphanie Boutry Professeure d'EPS

Brahim SANOGO à Pablo, le vendredi 20 mai 2011

Salle Henri FABRE

Séance de 12h15 à 12h45 ou de 12h50 à 13h25

Organisation : Stéphanie BOUTRY

Cycle de conférences : finance solidaire, microcrédits et tontines



Le groupe *humains sur la même planète* a organisé un cycle de conférences sur les solidarités financières, avec l'intervention de Marie Françoise Chauveau, de l'association AIRES qui effectue des missions de conseil, d'expertise, d'évaluation dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et de Penda N'diaye, militante associative sénégalaise, membre de tontine et administratrice dans un organisme de microcrédit.

Ce cycle visait à mieux

connaître les moyens de la finance solidaire, et à s'interroger sur les différences/complémentarités entre microcrédits et tontines, ainsi que sur l'intérêt et les limites de ces outils.

Ces questions semblaient particulièrement opportunes dans un contexte où le monde de la finance est critiqué de toutes parts. Il a en effet montré ses limites, alors même que les besoins de financement d'activités économiques de «survie» sont criants pour les pauvres

d'ici et des pays en développement, exclus du système bancaire classique.

Les microcrédits sont en effet un moyen d'accéder aux crédits pour ceux qui en sont exclus. Ils visent en premier lieu à permettre de démarrer une petite activité économique, en apportant une «mise de départ» à des personnes qui ne disposent pas de revenus ou de patrimoine suffisant pour avoir accès au crédit classique. M. Yunus, fondateur de la Grameen Bank (la banque du village), au Bangladesh, à la fin des années 70, a reçu le prix Nobel de la paix en 2006. Pour justifier son choix de «nobéliser» M. Yunus, le comité suédois du Nobel a estimé «qu'une paix durable ne pouvait être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté». Mais, en 2011, le microcrédit n'apparaît (plus) comme une solution miracle. Prêter aux pauvres, et plus

particulièrement aux plus pauvres, a incontestablement des effets positifs, mais aussi des effets pervers. Ce n'est donc pas une réponse suffisante à la pauvreté ici et là-bas.

D'ailleurs, le microcrédit n'est pas non plus une idée nouvelle. Laurence Fontaine, directrice de recherches au CNRS, montre ainsi que les pauvres ont toujours été inventifs pour accéder au crédit, dont ils étaient a priori exclus. Au Sénégal, comme dans d'autres pays en développement, les tontines sont l'illustration de cette inventivité, qui va du reste bien au-delà de la simple entraide financière, pour tisser des liens de solidarité, des échanges culturels entre membres de ces réseaux.

Les articles qui suivent ont été rédigés par des élèves de terminale ES, à l'issue de ces conférences.

Laetitia Blanc, Professeure de SES

Les microcrédits, un moyen du développement ?

Le microcrédit est un prêt accordé à un particulier dans le but de créer ou de développer une activité économique, sans conditions d'obtention. Principalement, les personnes en difficultés financières en sont bénéficiaires. Ce système fut développé dans les années 70 au Bangladesh par M. Yunus dans le cadre de la Grameen Bank. Aujourd'hui, les microcrédits sont utilisés dans le monde entier mais sont principalement répandus dans les pays du Sud.

150 millions d'habitants en bénéficient dans les pays en développement, dont 79 % de femmes. Cela permet de créer des micro-entreprises qui se développeront au fil du temps et permettront d'assurer une activité stable et des revenus

réguliers. Par exemple, une femme vend des poissons dans le cadre d'une activité informelle. Grâce au microcrédit, elle va pouvoir petit à petit développer cette activité et la pérenniser en réalisant de petits investissements nécessaires (petits matériels...). Cette femme pourra alors placer ses revenus dans des activités permettant le développement, telles que la scolarisation des enfants ou l'accès à la santé. On peut ainsi dire qu'au moyen du microcrédit, le développement est possible.

Les microcrédits peuvent avoir des effets pervers. En effet, les institutions du microcrédit subissent des coûts de production élevés (charges élevées et important travail de suivi et de soutien aux person-

nes défavorisées) et sont donc obligées d'associer des taux d'intérêts élevés à ces emprunts. Un grand nombre d'emprunteurs ne peuvent les rembourser par manque de moyens.

De plus, il existe une forme de dérive de ces microcrédits vers une utilisation des fonds prêtés pour la consommation, lorsque la personne emprunte une petite somme d'argent afin de consommer, et doit contracter de nouveaux emprunts pour rembourser les premiers : la spirale du surendettement est alors enclenchée.

On peut ainsi dire que le microcrédit permet en effet de sortir de la grande pauvreté des personnes défavorisées, mais a aussi des effets pervers.

*Olek Kelyan, Jousselin Marie, Pallardy Guillaume,
Joud Emilienne, Elèves de TES*

Les finances solidaires, microcrédits et tontines

Les finances solidaires sont un ensemble d'institutions qui appliquent au secteur financier les principes de l'économie solidaire. Il s'agit d'organismes de financement qui fournissent des prêts ou des participations en capital à d'autres structures de l'économie solidaire (associations, coopératives, etc.), ou encore à des personnes exclues des circuits bancaires et financiers classiques. Elles reçoivent l'épargne de personnes souhaitant que leurs fonds soient placés dans une démarche de solidarité, et acceptant d'en retirer une rémunération un peu moins élevée.



Les microcrédits sont un moyen d'accès aux crédits pour ceux qui en sont exclus. Ils visent en premier lieu à permettre de démarrer une petite activité économique, en apportant une « mise de départ » à des personnes qui ne disposent pas de revenus ou d'un patrimoine suffisants pour avoir accès aux crédits classiques.

Les microcrédits sont accordés par des banques ou des réseaux associatifs.

Les tontines sont l'ancêtre des microcrédits. En Afrique subsaharienne, elles constituent un mode d'épargne parallèle et solidaire.

L'explication de ces épargnes solidaires par P. N'Diaye.

Lors de la conférence, P. N'Diaye, militante associative sénégalaise, a exposé la création et le développement de ces différents systèmes financiers. Elle a plus particulièrement ex-

pliqué le système des tontines en Afrique subsaharienne, aussi appelée cotisations, un système populaire d'épargne et de crédit. Il existe deux formes de tontines :

La tontine rotative : les participants s'engagent à verser une somme prédéterminée à une fréquence donnée. Pour chaque tour de versement, un des participants est désigné pour être le bénéficiaire des fonds recueillis. Les bénéficiaires sont tirés au sort, soit pour chaque versement, soit au début du cycle, tous les participants recevant un numéro d'ordre. Lorsque tous les participants ont été bénéficiaires des fonds une fois, le cycle de la tontine est terminé. Un nouveau cycle est généralement entamé.

La tontine accumulative : les membres d'une même famille ou d'un même village décident de verser de l'argent dans une caisse commune. Lorsque les fonds sont suffisants, la somme globale est prêtée sans intérêt à l'un des membres du groupe qui

doit ensuite rembourser. Aucun écrit : la confiance est la base de ce système. En fait, La fiabilité de ce système d'épargne dépend de la bonne moralité de la trésorière et des capacités financières des adhérentes.

La tontine joue un rôle non négligeable dans le développement individuel des personnes qui en bénéficient. Dans ces pays d'Afrique, l'idée de confiance est essentielle. Ce mode de crédit repose sur la parole donnée et sur l'honneur, d'où le caractère superflu du contrat.

Lors de cette conférence, P. N'Diaye a souligné que la tontine avait non seulement un rôle économique mais aussi un rôle social. Les participants des tontines, qui sont la plupart du temps des femmes, précisent que cette opération les unit fortement.

Travail précaire. Témoignages de «contractuels» dans le secteur public.



Dans le cadre de notre réflexion portant sur le travail précaire (cf. gazettes n° 3 et 4), nous avons traité de différentes situations dans le secteur privé. Dans cet article, nous évoquons des conditions de travail dans la fonction publique. Dans ce domaine, des salariés contractuels sont régis par des contrats de droit privé. Il s'agit du Personnel d'entretien, embauché par le Conseil régional.

Nous avons rencontré des personnes travaillant dans des établissements scolaires et recueilli leurs témoignages qui peuvent nous éclairer sur certains points. Ce recrutement de contractuels est effectué pour pallier l'absence du personnel titulaire de droit public. La rémunération de ces agents est identique pour tous, quelque soit la nature du poste sur lequel s'effectue le remplacement. Par exemple, un contractuel qui remplace un électricien dont le salaire avoisine 1250,00 euros aura un salaire de 1080 euros. Il ne sera pas payé pendant les vacances car il n'est pas embauché durant cette période, il ne bénéficiera pas des avantages tels que : participation à la cotisation mutuelle (avec un contrat de 10 mois), prime. Le renouvellement de son contrat dépend du retour ou non de la personne titulaire du poste.

Ces personnes effectuent, par exemple, des travaux d'entretien des espaces verts, des locaux, etc.

Premier témoignage

Cette personne a été embauchée sur le mode de la succession de contrats d'une durée de plusieurs mois chaque fois (contrats de trois mois, puis deux mois, etc.). Ce qui la pénalise grandement, c'est que le renouvellement du contrat est effectué la veille de la fin du précédent. Comment s'engager dans le paiement d'un loyer, le remboursement d'un emprunt (pour l'achat d'un véhicule afin de se rendre au travail) ? Cette personne insiste sur le sentiment d'insécurité croissant qui l'habite, sur le «tas de papier à gérer», sur son découragement face à un travail qu'elle fait avec plaisir, intérêt mais qui perd de son sens à mesure que les contrats s'accumulent sans promesse d'embauche. Elle a l'impression d'être utilisée à titre de force d'appoint sans prise en considération de ses légitimes attentes de toute personne : vivre tranquillement, sans avoir peur de retrouver, à chaque fin de contrat, au chômage.

Deuxième témoignage

Cette personne nous parle de contrats de deux mois, un mois ou bien 15 jours. Comme l'intervenant précédent, elle a peur de s'engager dans des crédits, ne peut envisager des vacances avec ses enfants, des loisirs. Elle attend la fin du mois avec anxiété car elle ne sait jamais quel va être son salaire. D'autre part, ses contrats ne couvrent jamais les vacances donc elle n'est pas payée pendant ces périodes. Enfin, le souci que le

contrat ne se renouvelle pas se manifeste régulièrement : «Chaque jour ou presque on pense au contrat avec la peur qu'il s'arrête». Cette personne, comme la première, évoque le fait qu'elle aime bien ce travail avec ses collègues.

Troisième témoignage

Cette personne souhaite être embauchée pour, dit-elle, assurer son avenir et celui de ses enfants. D'autre part, le travail est pour elle une «bouée de sauvetage» sur les plans financier et moral. Elle veut travailler pour exister et «ne pas gamberger» dans la peur que le contrat se termine et pour emmener ses enfants en vacances. Aucun emprunt n'est possible, conclut-elle. Afin de donner quelques exemples précis : en juillet 2010 son salaire était de 660 euros.

Quatrième témoignage

Cette personne a eu 30 contrats depuis septembre : 2 jours, 5 ou 10 jours ou 10, 20 jours, un mois et demi, à mi-temps. Parfois, nous dit-elle, «j'ai tellement peur que mon contrat se termine, que je n'arrive pas à manger». Certains mois, elle a eu un salaire d'environ 180 euros. Et les vacances ne sont pas payées, ajoute-t-elle.

Toutes ces personnes rencontrées insistent sur l'insécurité dans laquelle elles vivent, une insécurité sociale qui les conduit à vivre dans la peur de perdre leur emploi, en permanence.

Il ne s'agit pas, pour les uns, de se plaindre, et pour les autres de s'apitoyer. Ces réactions sont toujours un peu suspectes. Il s'agit d'être informés le plus clairement possible de la réalité effective : il y a, dans le secteur public, des contrats de droit privé et du «travail précaire», et pas seulement des personnes qui ont la sécurité de l'emploi.

*Propos recueillis par Mme Perroud,
Professeure de philosophie*

Réflexions sur «la démotivation scolaire»

Dans le cadre de l'expérience de philosophie en classe de Section d'Enseignement Professionnel, mise en place depuis trois ans dans notre lycée, et de nos échanges avec le Lycée de Matam (Sénégal), j'ai proposé à mes élèves de réfléchir sur le thème suivant, du fait de leur désir de traiter le thème de l'École : Comment expliquer la «démotivation scolaire», (selon l'expression d'un élève), de nombreux jeunes de la génération actuelle, alors que la scolarité est en grande partie gratuite et que de nombreux jeunes des générations précédentes travaillaient quasiment dès la sortie de l'enfance ?



Les élèves de mon collègue de Matam, Monsieur Diédhiou, Professeur de Lettres Modernes, travaillent sur un thème similaire : «la déperdition scolaire». Leurs travaux seront bientôt publiés.

Nous avons discuté de ce thème, lors d'une première séance, et les élèves ont recherché les motifs possibles. Puis, ils ont rédigé, chacun, une ou deux hypothèses. Voici le résultat de leurs travaux.

Huit hypothèses ont été énoncées. Les élèves se sont référés à leurs propres expériences au cours de leur scolarité et aux témoignages d'autres élèves.

Hypothèse 1 : Le découragement

Nous avons remarqué que certains élèves sont découragés, alors qu'ils viennent à l'école avec de la motivation, parce que, des fois, quand ils ont besoin d'aide, des professeurs n'essayent pas de prendre du temps avec eux ou bien leur font des remarques blessantes.

Hypothèse 2 : L'âge

Certains élèves sont plus âgés du fait qu'ils ont redoublé une voire deux classes ou bien commencent des études qui ne leur ont pas plu et ont donc perdu du temps pour ensuite faire

des études qui leur plaisent. Cela fait donc des élèves qui ont plus de 20 ans au lycée. Les jeunes dans ce cas-là voient leurs amis qui ont fini leurs études et qui travaillent, gagnent de l'argent. Cela donne donc plus envie de rentrer dans la vie active que de continuer à rester au lycée. Les élèves majeurs veulent avoir une voiture, payer l'essence ainsi que l'assurance et s'acheter des vêtements. Ils veulent ne plus être dépendants de leurs parents et s'assumer tout seuls.

(Il y a quelques années, des élèves m'avaient fait remarquer que, selon eux et leur famille, être encore à l'école à 20 ans, était inconcevable car, à cet âge-là, on est déjà « vieux », surtout qu'ils fixaient la fin de leur existence à 60/65 ans.)

Hypothèse 3 : L'argent

L'argent est un problème de taille chez les lycéens qui ne travaillent pas, pour payer les sorties, l'essence, si l'élève a le permis ou même un appartement.

Les jeunes en général seraient tentés de se faire de l'argent facilement au lieu d'être assis en cours toute la journée.

Hypothèse 4 : L'emplacement du lycée

Pour certains élèves, les lycées ayant les options qu'ils veulent sont trop loin de chez eux. Ils doivent trouver parfois des lycées à 50km de chez eux. Le coût du trajet pour la semaine est très élevé. L'élève peut être démotivé et fatigué du fait du lever tôt le matin.

Hypothèse 5 : La monotonie

Des élèves trouvent qu'il peut y avoir une monotonie lassante en cours. D'autre part, il y a des parties de cours qui ne serviront à rien dans la vie active. Cela ne donne pas envie de travailler.

Hypothèse 6 : Des études... puis le chômage...

Certains étudiants font de longues études (Bac+5) pour finir sans emploi. C'est une injustice : les gens finissent leurs études à 30 ans pour se retrouver « à la rue ». Or ces étudiants pensaient qu'en faisant de longues études ils allaient trouver un travail plus facilement. Ils se sentent trompés et cela décourage les autres.

Hypothèse 7 : L'orientation

Certains élèves pensent qu'ils ont été mal orientés car, à la fin de la 3ème, en collège, certaines personnes ne savaient pas quoi faire et les professeurs leur ont proposé des Lycées Professionnels et/ou Bep qu'ils ne connaissaient pas. Ils pensaient que c'était la seule voie où ils seraient acceptés. Mais une fois arrivés au lycée et en commençant les cours, certains ont été vite démotivés par manque d'intérêt pour les cours, la filière. De plus, au collège, ils étaient trop jeunes pour savoir ce qu'ils voulaient, connaître les métiers et donc faire un bon choix pour leur orientation. C'est pour cela que certains élèves sont un peu âgés pour se réorienter autre part : la démotivation est alors encore plus forte.

Hypothèse 8 : La paresse

On n'a pas envie de venir en classe car si on est en section professionnelle c'est parce qu'on a besoin de bouger et donc, rester assis sur une chaise toute la journée n'est pas motivant et cela entraîne une démotivation et une paresse sans précédent.

Conclusion : Propositions

Pour que les élèves soient beaucoup plus motivés en cours, il faudrait que certains professeurs soient plus compréhensifs vis-à-vis des élèves, qu'ils aiment leur métier et qu'ils le montrent. Il faudrait aussi que les élèves y mettent du leur, qu'ils

soient moins bavards et moins paresseux. Il faudrait que les professeurs donnent du travail à la maison dès le Bep afin que les élèves ne perdent pas l'habitude prise au collège de faire des devoirs à la maison.

Commentaire de Mme Perroud, leur professeure de philosophie :

Pour ma part, lors de cette recherche, je faisais remarquer ceci : parfois, on a tendance à se plaindre des autres, ce qui évite de regarder ce qu'on fait soi-même. Les élèves en convenaient. D'autre part, je disais combien certains se mettent en colère, rapidement, pour des choses peu essentielles. Ils étaient aussi d'accord.

Enfin, je parlais de la paresse et de ce que j'appelle «l'avachissement du désir», pour désigner ce que je constate de plus en plus depuis un certain nombre d'années : une puissante force d'inertie, de nombreuses excuses pour ne rien faire et le succès des élèves qui affichent leur refus de travailler, tandis que ceux qui ont le courage de faire des efforts sont moqués. Triste inversion des valeurs.

Je remercie vivement mes élèves de Terminale Eleec qui ont travaillé avec grand sérieux.

Dominique Perroud, Professeure de Philosophie

Présentation de l'association Repérages



Récupération de vélos aulycée jusqu'au 19 avril.
Renseignements auprès de la vie scolaire ou de Mme Blanc
On compte sur vous !

Présentation de l'association, de son fonctionnement, de ses valeurs

L'association a pour but d'insérer des personnes ayant des difficultés à (re)trouver du travail, en leur faisant réparer des vélos.

Deux étudiants, Bastien et Nicolas, nous ont fait visiter l'association avec le directeur et la

sous directrice (Valérie).

Cette association a été créée en 1997 avec l'aide des subventions de la Région, de la Ville de Grenoble et du Conseil général de l'Isère. Les locaux sont loués à la mairie. Repérages emploie des salariés mais aussi des bénévoles. Elle aide les personnes sans qualification au chômage, dites «inadaptées» au travail par les employeurs,

que ce soit physiquement ou mentalement. Elle les aide à rentrer dans un parcours d'insertion socio-professionnelle. Actuellement, 4 personnes sont embauchées en CDI et 11 en CDD. Les contrats des salariés du chantier d'insertion sont des CDD d'environ 6 mois. Certes, ces contrats sont courts, mais cela leur suffit pour ensuite suivre des formations de toutes sortes, et leur permet d'avoir plus confiance en eux : ils pourront donc (re)trouver du travail plus facilement.

Les objectifs et le fonctionnement du chantier d'insertion

Que deviennent les vélos récupérés ? Les vélos sont récupérés lors de collectes, dans les rues de l'agglomération, personnes viennent aussi à l'association donner leur(s) vélo(s) cassé(s). Les personnes employées réparent les vélos en prenant ce qui est resté en bon état sur d'autres vélos ; lorsqu'une pièce ne peut être récupérée, elle est achetée neuve.

L'association doit récupérer au moins 3000 vélos par an, dont 1000 qui seront envoyés au Mali

et au Burkina-Faso (pays d'origine du directeur), sinon l'association n'aurait pas assez de travail à proposer à ses salariés, mais cela n'est encore jamais arrivé. Les VTT sont privilégiés pour l'expédition en Afrique, car les routes sont souvent en mauvais état. Les autres vélos réparés sont vendus en France à bas prix, et les pièces irrécupérables sont vendues comme ferraille ou jetées. Les vélos sont ensuite conditionnés puis transportés en camion jusqu'à Marseille, où ils sont expédiés par bateau. Une fois arrivés à destination, les vélos sont vendus à prix modique. L'association ne veut pas donner les vélos, car ce n'est pas de la charité. Ils sont certes vendus à un tout petit prix.

Mon avis sur la visite, la structure, la récupération de vélos...

C'est une association très intéressante pour toutes les personnes concernées. Elle permet à celles qui ont des difficultés d'emploi de s'insérer plus facilement dans un parcours socio-professionnel.

*Camille Gauthier, Elève de 2A
Dessin de Willy Dutilleul*

A propos de l'exposition "Ce que nous devons à l'Afrique"

Un groupe d'élèves a travaillé au Musée dauphinois sur l'exposition *Ce que nous devons à l'Afrique*. Nous leur avons demandé leurs « impressions » à l'issue de ce travail. Voici des extraits de quelques-unes d'entre-elles.

Pierre Castrounis, Professeur d'Histoire Géographie

« [...] J'ai personnellement trouvé l'exposition très intéressante. En effet, j'ai appris beaucoup sur ce continent et sur ses habitants, de la préhistoire à nos jours. [...] Car l'histoire de l'Afrique est hélas peu étudiée dans nos collèges et lycées, alors que sa richesse mériterait d'être mieux connue. [...] En outre, je pense qu'il est important de s'ouvrir à d'autres cultures, de chercher à comprendre des mœurs peu semblables aux nôtres. [...]

L'aspect de l'exposition qui m'a le plus intéressée est ce qui concerne l'art africain. [...] J'ai beaucoup aimé l'exposition de photographies [...] où le talent du photographe, associé aux motifs originaux que les personnes photographiées peignent sur leur corps, rend chaque image unique et magnifique. »

Audrey, élève en 2 E

« [...] Au début, je m'attendais à voir une exposition traitant uniquement de la colonisation, je pensais que je n'allais pas apprendre beaucoup de choses, [...]

La première salle qui évoque l'histoire de l'Afrique avant le 15^e siècle a été pour moi la plus grande découverte. Il est expliqué que les

premiers hommes viennent d'Afrique, qu'ils ont émigré ensuite vers d'autres continents, notamment en direction de l'Europe et de l'Asie [...] que l'espèce humaine est d'origine africaine. Dans cette salle on voit aussi les savoirs scientifiques, techniques, etc. que les Africains possédaient. Ils ont également établi une charte des droits de l'homme, la charte du Mandé en 1236, [...]

La deuxième salle parle davantage de la colonisation [...] Une affiche m'a particulièrement frappée. Elle montre l'exposition de la Houille blanche et du tourisme à Grenoble en 1925. A cette occasion un « village africain » avait été créé. On y exposait des Africains [...] et les gens s'agglutinaient pour voir ce « spectacle » comme s'il s'agissait d'animaux de zoo, de vraies bêtes de foire. J'étais totalement ahurie car l'abolition définitive de l'esclavage en France avait été proclamée en 1848 et, 77 ans plus tard, [...] on trouvait encore des spectacles de ce genre. »

Lina, élève en 2 E

« J'ai beaucoup aimé l'exposition sur l'Afrique. C'est un continent qui, contrairement à ce que peuvent penser

certaines personnes, a aussi un passé, des histoires, des légendes, etc. [...] J'ai adoré les photographies que Hans Silvester a fait des habitants de la vallée de l'Omo en Ethiopie. L'une d'elles m'a beaucoup plu : on y voit un enfant qui a des fleurs peintes sur le visage et qui porte une petite chèvre sur ses épaules. [...]

Je conseille donc à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique ou qui pensent que l'Afrique n'a pas de passé d'aller voir cette exposition . »

Lisa, élève en 2 E.

« Cette exposition a enrichi notre culture et nous a ouvert l'esprit, d'une façon ludique, avec des photos, des vidéos, des objets, des textes. [...]

On peut apprécier l'art africain, comprendre qu'il a des critères esthétiques différents des nôtres [...]. On s'empresse de critiquer quand on ne connaît pas les différences, et cette exposition est idéale pour comprendre, respecter et même aimer la différence. [...]

C'est important et nécessaire de connaître l'histoire de ces pays (africains) afin de comprendre les conflits ou simplement ce qui s'y passe. L'Afrique fait partie du monde et on vit tous sur la même planète. »

Orane, élève en 2 E.

Mon Sénégal : Salimatou C. de Terminale L, poursuit la narration de ses vacances.

L'île de Gorée

Si cela ne tenait qu'à moi, la huitième merveille du monde serait sans hésitation l'île de Gorée. Depuis l'embarcadère de Dakar, toutes les heures, une chaloupe peut vous emmener en vingt minutes seulement sur ce lieu unique au Sénégal, et même au monde, je dirais.

Ses belles maisons fleuries du toit au sol et de couleurs différentes (ocre, jaune, rose et, en général, avec des

volets bleus) datent du dix-huitième siècle. Ses restaurants, ses boutiques, ses musées, ses architectures, sa magnifique plage avec son sable fin et ses rues étroites dans lesquels nous pouvons nous promener en toute tranquillité, étant donné l'absence de voitures, font tout son charme.

On surnomme cet île le « St-Tropez sénégalais » à cause de son charme méditerranéen.

Il m'a fallu toute une journée pour la visiter et pourtant, ce n'est pas suffisant pour moi. J'aimerais y retourner et avoir une autre occasion de manger dans ce restaurant, rempli de touristes, d'acheter d'autres souvenirs : peintures, mini djembés, vêtements traditionnels ou autres objets, de me baigner dans cet eau transparente, de pouvoir encore contempler ses jolies maisons de couleurs différentes ou encore de pouvoir parler aux



© Jean-Marc MORET

habitants et les écouter raconter l'histoire de l'île et leurs histoires.

Mais Gorée, ce n'est pas seulement une magnifique île située sur la baie

de Dakar, c'est aussi un symbole, un triste symbole qui représente la mémoire de la traite des esclaves en Afrique.

Il faut avoir le coeur bien

accroché pour visiter la maison des esclaves, quand le guide nous explique que dans ce lieu mythique, (classé au patrimoine mondial de l'UNESCO) des centaines d'hommes, femmes et enfants étaient entassés et enchaînés les uns aux autres dans de minuscules et sombres cachots avant d'être embarqués sur un bateau en franchissant la porte du «voyage sans retour». Cette porte est située au bout du couloir qui donne directement sur la mer. Les esclaves étaient échangés ou vendus comme des marchandises lors du commerce triangulaire et tout cela pendant trois

siècles. C'est fou toutes les émotions que l'on peut ressentir comme de la tristesse, de la haine à l'égard des colons, de la colère, de la pitié... En face de la maison des esclaves, il y a aussi le musée de la femme qui propose une exposition permanente qui permet d'observer le rôle et le statut de la femme dans la vie traditionnelle africaine. Dans tous les cas, l'île de Gorée est le plus bel endroit que j'ai visité et il me tarde vraiment d'y retourner.

Cissé. S de TL

Tous nos remerciements

à toutes les personnes et associations qui ont participé à nos activités cette année.

Grand merci à Madame la Provisoire, Mme Bellino, pour son soutien constant depuis les débuts du groupe *Humains sur la même planète* ; Madame l'Intendante, Mme Jullian, pour ses conseils et sa patience, ainsi que les personnes de l'Intendance : Mme Marty, M. Richard, M. Zammuto, M. Bruno, M. Wisniewski, pour la gazette, le site, les commandes, les expositions, etc. ; aux personnes de l'Accueil, Mme Goulesque et Mme Charvolin ; à Mme Tourasse, Chef des travaux et M. Ferrero, pour leur aide pour la gazette et l'exposition de photos concernant la restauration de «L'Unité», en lien avec M. Collet du lycée Argouges-Grenoble ; aux Secrétaires ; aux collègues qui nous donnent «un coup de main», aux élèves : Marion Joly, pour la collecte des vélos, Ali Benkherourou et Ghislain Bonnet pour la

bande dessinée, Willy Dutilleul et Manon Thorel pour leurs affiches évoquant la collecte de vélos, Nagui Cherigui et Elise Poirot pour les affiches annonçant la fête du 20 mai ; aux élèves qui ont rédigé des articles pour la gazette ;

à l'association *Repérages*, à Valérie Vogel, Nicolas et Bastien, pour la collecte des vélos à Pablo, la visite d'élèves de Seconde à Fontaine ;

à l'association CADTM, Martine Toulotte, Penda N'Diaye et Marie-Claude Carrel, à l'association Aires, Mme Chauveau, pour le cycle «Microcrédits-Tontines» ;

au CCFD, pour la réflexion, sous forme de jeu portant sur les échanges mondiaux ;

à l'association Masnat, Mme Vérollet-Billaud, M. Morel, pour le cycle sur « Le Niger » ;

à Mosaïkafé,

au théâtre du Réel, à Mathilde Vieux-Pernon ;

au SPF, avec lequel nous avons de premiers contacts,

à Marie Mathias, pour son exposition «Totems»,

et aux lycées du Sénégal, avec lesquels nous sommes progressivement en contact.

Enfin, merci aux personnes qui nous aident : F. Allard, N. Castrounis, S. Truc pour la relecture des articles, toujours à la hâte, et à M. F. Allamand, pour ses recherches documentaires.

ET POUR L'AN PROCHAIN...

NE JETEZ PAS VOS VELOS ET ORDINATEURS :

gardez-les pour les prochaines COLLECTES prévues en collaboration avec *Repérages* et *La Brocante de Mamie...*